

# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

#### Marque commerciale

Deep Cleaner Two in One

#### N° de produit

-

#### Numéro d'enregistrement (REACH)

Non utilisable

#### Autre identificateurs de produit

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Nettoyage du bois, en plein air

#### Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral de catégories d'applications mentionnées et identifiées sont donnés dans le section 16

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom d'entreprise et adresse

WoodCare Denmark A/S

Tværvej 6

6640 Lunderskov

Denmark

Tel: +45 99585600

Fax: +45 99585634

#### Personne à contacter

LFH

#### Adresse e-mail

info@ttwoodcare.com

#### Fiche de données de sécurité rédigée le

25-02-2015

#### Version de la fiche de données de sécurité

1.0

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59.

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1 // H318, H315

Une explication totale des phrases H/R se trouve au point 2.2.

#### DPD/DSD Classification

Irritant (Xi).

Risque de lésions oculaires graves (R41). Irritant pour la peau (R38).

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme(s) de danger



Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

### Mention d'avertissement

Danger!

### Risques, etc.

Provoque une irritation cutanée. (H315)

Provoque des lésions oculaires graves. (H318)

|                 |                     |   |
|-----------------|---------------------|---|
| <b>Sécurité</b> | <b>Généraux</b>     | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. (P101) Tenir hors de portée des enfants. (P102)  |
|                 | <b>Prévention</b>   | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. (P280)   |
|                 | <b>Intervention</b> | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. (P310)<br>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305+P351+P338) |
|                 | <b>Stockage</b>     | -   |
|                 | <b>Élimination</b>  | Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets autorisé. (P501)   |

### Contient

sodium etasulfate, hydroxyde de sodium

### 2.3. Autres dangers

#### Autre étiquetage

-

#### Autre

-

#### COV

-

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1/3.2. Substances

NOM: sodium etasulfate  
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 126-92-1 N° CER: 204-812-8  
 CONTENANCE: 1-5%  
 DSD CLASSIFICATION: Xi;R38 R41  
 CLP CLASSIFICATION: Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1  
 H315, H318

NOM: hydroxyde de sodium  
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 1310-73-2 N° CER: 215-185-5 N° d'indice: 011-002-00-6  
 CONTENANCE: 1-5%  
 DSD CLASSIFICATION: C; R35  
 CLP CLASSIFICATION: Met. Corr. 1, Skin. Corr. 1A, Eye Dam. 1  
 H290, H318, H314

(\*) Une explication totale des phrases H se trouve au point 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au point 8, à condition d'être disponibles.

### Autres informations

Detergent:

0 - 5%: AGENTS DE SURFACE ANIONIQUES

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. Le médecin peut s'adresser à la clinique du travail et de l'environnement de l'hôpital. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée,

faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

#### **Inhalation**

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

#### **Contact cutané**

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

#### **Contact visuel**

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Faites aussitôt appel à un médecin.

#### **Ingestion**

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : Contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge.

#### **Brûlure**

Rincez abondamment à l'eau jusqu'à ce que la douleur s'arrête et continuez ensuite pendant 30 minutes.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Effets irritants : Le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune particulière

#### **Informations pour le médecin**

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Recommandé : Mousse résistant aux alcools; acide carbonique; poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Certains oxydes de métal. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète. En cas de contact direct avec le produit chimique, contactez le Centre de réponse chimique, en vue d'obtenir d'autres conseils.

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évitez le contact direct avec le produit répandu. Évitez d'inhaler des vapeurs de produits répandus.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Pas d'exigences particulières.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage. Évitez les produits dissolvants.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir le passage "Conditions d'élimination" sur le traitement des déchets. Voir le passage sur le "contrôle d'exposition / équipements de protection individuelle" pour les mesures de protection.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail. Voir le passage "Equipements de protection individuels/ Contrôle d'exposition" pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle. Evitez le contact direct avec le produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

#### Température de stockage

Aucune information disponible

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit devrait seulement être utilisé pour les applications décrites dans la section 1.2

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

hydroxyde de sodium (INRS, 2009)

Remarques: SS:C (C = Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus. )

#### DNEL / PNEC

Aucune information disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

#### Précautions générales

Respectez une hygiène professionnelle générale.

#### Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués ici.

#### Limite d'exposition

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auquel il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessous.

#### Mesures techniques

Les concentrations de poussières et de gaz dans l'air doivent être maintenues aussi faibles que possible et sous les valeurs limites concernées (voir ci-dessous). Utilisez éventuellement une ventilation par aspiration localisée si la circulation ordinaire de l'air dans le local de travail ne suffit pas. Faites en sorte que les affichages du rinçage des yeux et de la douchette de secours soient bien visibles.

#### Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les endroits exposés du corps doivent être lavés. Lavez toujours les mains, les avant-bras et le visage.

#### Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Assurez-vous lors du travail avec le produit que du matériel d'endiguement se trouve à proximité immédiate. Utilisez éventuellement des cuvettes lorsque vous travaillez.

### Equipement de protection personnel



#### Généralités

N'utilisez que les équipement de protection marqués CE.

#### Voies respiratoires

Pas d'exigences particulières.

#### Peau et corps

Utilisez des vêtements de travail particuliers. Utilisez éventuellement des vêtements de protection pour un travail de plus longue durée avec le produit.

### Mains

Recommandé: Caoutchouc nitrile. . Temps de percée mesuré: Voir les instructions du fabricant

### Yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Etat physique | Couleur | Odeur  | pH   | Viscosité | Masse volumique (g/cm <sup>3</sup> ) |
|---------------|---------|--------|------|-----------|--------------------------------------|
| Liquide       | Blanc   | Faible | 12,9 | -         | -                                    |

### Modification d'état et vapeurs

| Point de fusion (°C) | Point d'ébullition (°C) | Pression de vapeur (mm Hg) |
|----------------------|-------------------------|----------------------------|
| -                    | -                       | -                          |

### Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

| Point d'inflammation °C      | Inflammabilité (°C) | Auto-inflammabilité (°C) |
|------------------------------|---------------------|--------------------------|
| -                            | -                   | -                        |
| Limite d'explosivité (Vol %) | Capacités oxydantes |                          |
| -                            | -                   |                          |

### Solubilité

| Solubilité dans l'eau | n-octanol/coefficient d'eau |
|-----------------------|-----------------------------|
| Non soluble           | -                           |

### 9.2. Autres informations

| Solubilité dans la graisse | Autre |
|----------------------------|-------|
| -                          | N/A   |

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable d'après les conditions qui sont indiquées dans le passage "Manipulation et conservation".

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune particulière

### 10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé au réchauffement (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

### 10.5. Matières incompatibles

Des acides forts, des bases fortes, des oxydants forts et des réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le section 1.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité élevée

| Substance                     | Espèce | Test | Voie d'exposition | Valeur |
|-------------------------------|--------|------|-------------------|--------|
| Aucune information disponible |        |      |                   |        |

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

#### Cancérogénicité

Aucune information disponible

**Toxicité pour la reproduction**

Aucune information disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Aucune information disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Aucune information disponible

**Danger par aspiration**

Aucune information disponible

**Effets sur le long terme**

Effets irritants : Le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes

Indications toxicologiques complémentaires:

En raison de sa valeur du pH extrême, le produit a été testé dans "Test de la peau humaine" concernant les propriétés corrosives possibles.

Résultat: Non corrosif. Après ingestion. irritations des muqueuses de la bouche, du pharynx, de l'oesophage et du tube digestif

**SECTION 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

| Substance                     | Espèce | Test | Durée | Valeur |
|-------------------------------|--------|------|-------|--------|
| Aucune information disponible |        |      |       |        |

**12.2. Persistance et dégradabilité**

| Substance                     | Biodégradable dans l'environnement aquatique | Test | Valeur |
|-------------------------------|--|------|--------|
| Aucune information disponible |  |      |        |

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

| Substance                     | Potentiel bioaccumulable | LogPow | BFC |
|-------------------------------|--------------------------|--------|-----|
| Aucune information disponible |                          |        |     |

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas d'informations

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas d'informations

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune particulière

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

**Déchets**

Catalogue Européen de Déchets (CED)

-

**Mises en garde**

-

**Emballages pollués**

Les emballages avec des restes de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

Marchandises non dangereuses conformément à ADR et IMDG.

**14.1 – 14.4**

| ADR/RID | 14.1. Numéro ONU | 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | 14.4. Groupe d'emballage | Notes |
|---------|------------------|--|---|--------------------------|-------|
|         |                  |  |   |                          |       |

| IMDG      | UN-no. | Proper Shipping Name | Class | PG* | EmS | MP** | Hazardous constituent |
|-----------|--------|----------------------|-------|-----|-----|------|-----------------------|
| IATA/ICAO | UN-no. | Proper Shipping Name | Class | PG* |     |      |                       |

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'informations

(\*) Packing group

(\*\*) Marine pollutant

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Limites d'utilisation

Le produit ne doit pas être utilisé professionnellement par des jeunes de moins de 18 ans. Voir le décret de la commission du travail n° 239 du 6 avril 2005 sur le travail des jeunes pour d'éventuelles exceptions.

##### Demandes de formation spécifique

-

##### Autre

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

##### Sources

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), 1272/2008 (CLP)

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

### SECTION 16: Autres informations

#### Précisions sur les phrases H/R dont il est question dans la section 3

R35 - Provoque de graves brûlures.

R38 - Irritant pour la peau.

R41 - Risque de lésions oculaires graves.

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

#### Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1

#### D'autres symboles mentionnés à la section 2

-

##### Autre

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit.

L'information indiquée ne peut pas être utilisée comme spécification du produit.

Les indications de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour le produit évoqué dans la partie 1 et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits.



Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir section 1) de cette fiche de données de sécurité sont marquées avec un triangle bleu.

**Homologué par**

Admin

**Date de la dernière modification importante**

-

**Date de la dernière modification légère**

-

---

ALPHAOMEGA. Licens nr.:3003395432  
[www.chymeia.com](http://www.chymeia.com)